

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org / commissionfoot11@31.fsgt.org



8 Septembre 2026

N° 2

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

SOMMAIRE

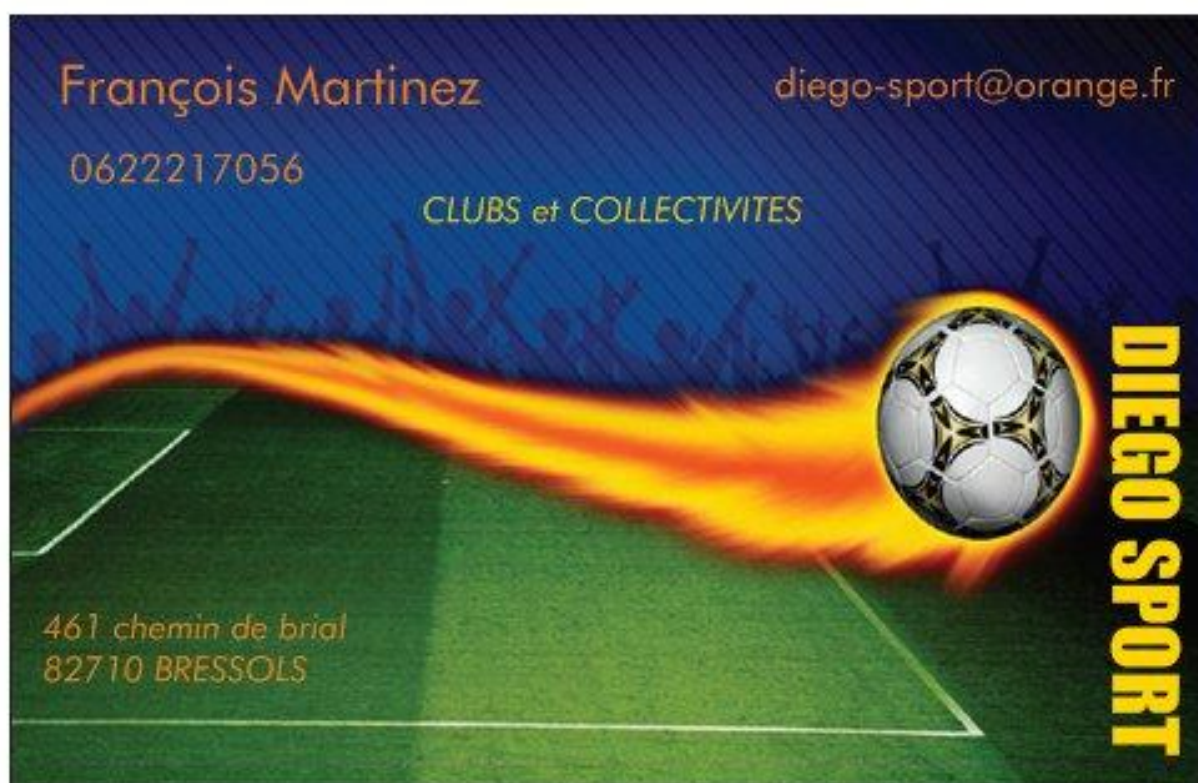
- Réunion de la Commission,
- Disponibilités terrains Toulouse,
- Pense-bête,
- Rappel licences arbitres,
- Inscription résultat sur le site fsgt31.fr,
- Reliquat des sanctions pour la saison 2026-2027,
- Information licences,
- Sanction en retard,
- Championnats,
- Disponibilités des équipes,
- Feuilles de match,
- Rappel nouvelles règles du jeu,
- Calendrier prévisionnel,
- Compte rendu Assemblée Générale des clubs,
- Calendrier semaines 38 et 39.



SAISON 2026 - 2027

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a graphic of a soccer ball with a fiery orange and yellow trail behind it, set against a dark blue background with a green field at the bottom. The text is as follows:

François Martinez
0622217056
diego-sport@orange.fr
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 7 septembre 2026.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME et Marcel MARTINS.

DISPONIBILITES TERRAINS TOULOUSE

La saison recommence, et les problèmes avec l'attribution des terrains aussi. La mairie de Toulouse nous a encore enlevé des créneaux, nous en a donné d'autres, des « terrains stabilisés », mais à 18h. c'est du grand n'importe quoi !!!

Encore une fois, nous avons redemandé un rendez-vous avec les responsables de la mairie afin de revenir à une situation correcte. Nous vous tiendrons informés de la suite.

Vous comprendrez que la programmation des rencontres en ce début de saison pour les équipes qui n'ont pas de terrain risque d'être difficile. Nous allons cependant faire au mieux.

PENSE-BETE

❶ FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

❶ Nom du site : fsgt31.fr

❷ Pour accéder au bulletin : ☒ FOOTBALL A 11
☒ LA PRATIQUE
☒ BULLETINS

❸ Pour accéder au mémento : ☒ FOOTBALL A 11
☒ LA PRATIQUE
☒ MEMENTO

❹ Pour accéder aux classements : ☒ FOOTBALL A 11
☒ LA PRATIQUE
☒ CLASSEMENTS

❺ Pour accéder aux calendriers : ☒ FOOTBALL A 11
☒ LA PRATIQUE
☒ CALENDRIERS

❻ Pour accéder au règlement intérieur : ☒ FOOTBALL A 11
☒ LA PRATIQUE
☒ REGLEMENT INTERIEUR

Adhésion

Pour accéder aux différents documents d'inscription, il faut aller sur : puis ensuite, **cliquer sur l'onglet correspondant** : Création d'une structure, affilier un club, attestation d'honorabilité, déclaration d'accident, demande de licence, attestation médicale, autorisation club.

② CREATION DE LICENCE

Dans un premier temps, il est nécessaire de saisir l'affiliation ou la réaffiliation de votre club + déposer 6 licences minimum, en vous connectant sur la base E.Licence FSGT, active depuis le 20/08 pour cette saison à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe.

Une fois validée par la fédération et le comité, vous recevrez un mail de confirmation et vous pourrez saisir vos autres licences (nouvelles ou en renouvellement). Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du comité pour vous aider dans la procédure à suivre.

③ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de faire votre déclaration d'accident directement en ligne, sur le site de la FSGT (menu dossier assurance) ou par courrier. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- En ligne (à privilégier) : <https://www.fsgt.org/affiliation/assurance/>

Ou en contactant l'assureur "MARSH- Groupe GENERALI"

- Par e.mail : sinistres.ars@marsh.com
- En se connectant au site : <https://connexion.marsh.com/client/declarationfsgt>
- Ou par téléphone : [01 87 21 27 88](tel:0187212788)

④ AUTRES INFORMATIONS

ATTENTION : Pour les autres informations ou rappels concernant la pratique, allez voir sur le site. Le site étant à jour, toute réclamation ou litige concernant un de ces articles ne sera pas recevable.

Pour y accéder : ☒ FOOTBALL A 11
☒ LA PRATIQUE
☒ PENSE-BETE DU BULLETIN
☒ *Informations importantes*

RAPPEL LICENCES ARBITRES

La commission s'occupe de déposer les licences des arbitres vous représentant. Vous devez juste faire **le règlement de cette licence** et la **rajouter sur le bordereau de commande**, lorsque vous faites la demande pour vos autres licenciés.

INSCRIPTION RESULTATS SUR LE SITE FSGT31.FR

Depuis la saison dernière, l'inscription des résultats se fait directement sur le site à l'issue du match.

Beaucoup sont déjà référencés sur le site. Pour les équipes qui ne le sont pas encore, il vous faut désigner un référent qui sera chargé d'inscrire les résultats après chaque match.

Pour vous inscrire :

- ❖ Aller sur le site « fsgt31.fr »,
- ❖ Rubrique « mon compte »,
- ❖ « Pas encore de compte »,

Là,

- ❖ Noter le nom du club, (par exemple «FC POTO »,
- ❖ Un identifiant (par exemple) « POTO », qui vous permettra de vous identifier sur le site
- ❖ Un mot de passe,
- ❖ Et un mail.

Vous **recevrez alors un lien de confirmation qu'il vous faudra valider**,

Vous nous envoyez alors l'identifiant que vous avez choisi afin que nous validions votre autorisation.

Nous vous enverrons alors le mode opératoire pour noter les scores.

Sachez déjà que c'est toujours l'équipe qui reçoit qui devra noter le résultat. Vous aurez 48 heures pour l'y inscrire.

Si cela n'est pas fait, vous serez passibles d'une amende.

RELIQUAT DES SANCTIONS POUR LA SAISON 2026/2027

Certains licenciés sont encore suspendus pour ce début de saison. **Soyez vigilants sur le reliquat des sanctions de vos joueurs. Ceci évitera des situations pénalisantes pour votre équipe.**

Pour que cette suspension suive son cours, il faut prendre la licence dès le début de saison. Sinon, **elle ne reprendra qu'à partir du jour où sa demande de licence sera déposée** à la commission (**Art 40- § E13**).

Liste des joueurs suspendu pour ce début de saison (reliquat de sanctions saison 2025/2026):

CLUB	NOM JOUEUR	N° LICENCE	SANCTION notée au Bulletin n°	SANCTION restant à purger au 14/09/2026
FC CANTOU'LOUSAIN	GIL Anthony	0422792	41	1 match ferme
AS DRT	GOURDIN Eddy	0397333	41	1 match ferme
ASPT CHENE VERT	DIAKITE Ibrahima	0543719	40	1 match ferme
CONFLUENT LP	DE SOUSA Nicolas	0017199	28	8 matchs fermes

CRIQUET FC	JANSE Thibault	0501549	41	1 match ferme
LABTEAM	FERNANDES Alexandre	0483472	30	11 mois fermes
LA BOULE SOCIALE LES IZARDS	BAZZOUK Younes	0545176	40	1 match ferme
	DIALLO Yacin	0545178	40	1 match ferme
LES SHADOCKS DE SEILH	PAUTHE Cédric	0019920	39	4 matchs fermes
ASFP LUSITANOS	RODRIGUES RIBEIRO Joaquim Filipe	0293525	35	Suspendu, en attente de son Rapport
MUNICIPAUX TOULOUSE	SOW Youssouf	0545554	38	Suspendu, en attente de son Rapport
FC POTO	CASSIGNAC Jérôme	0490146	40	Suspendu, en attente de son Rapport
SAINT ALBAN O.F	VAZZOLER Fabien	0486894	17	Suspendu, en attente de son Rapport
TOAC 1	BOUGEL Brice	0560645	40	1 match ferme
ATHLETICO TOLOSA	JUNCA Mickaël	0014017	02	1 match ferme
TOULOUSE SA	RAKOTOZAFY Fabrice	0571291	40	1 match ferme
	RAMIANDRISOA Rado Hérilala	0019775	30	4 matchs fermes
FC UNION COURTAGES	ROUDIL Sylvain	0540818	40	3 matchs fermes

- Attention d'autres joueurs ont un reliquat de sanction antérieur à la saison 2025/2026
Si besoin de précisions contacter **Marcel MARTINS** à la commission

INFORMATION LICENCES

RAPPEL => Toute licence sans photo du joueur ne sera pas validée par la commission, ni acceptée par les arbitres

Voici la procédure à suivre pour le dépôt de vos licences :

- 1) Connexion au site <https://extranet.fsgt.org> avec votre identifiant et mot de passe.
Une fois sur votre page d'accueil club, vous choisissez l'onglet "**Renouvellement de licence**" pour tous vos licenciés de la saison dernière qui repartent ou l'onglet "**Saisie de licences**" pour le dépôt de vos licences **des nouveaux joueurs** **avec photo obligatoire à insérer lors de la saisie**.
- 2) Fournir le **bon de commande** et la **liste des licences déposées**, accompagné **obligatoirement du règlement** (chèque ou avis de virement) .
- 3) Le dossier complet est à remettre à la commission le lundi après midi (16H-20H) ou à l'accueil du comité durant les heures d'ouverture pour les autres jours de la semaine (sauf le mercredi).

La qualification des joueurs est immédiate si le dossier déposé et validé par la commission est complet.

Dans un deuxième temps,

- 4) **Impression et validation** de la **licence/carte** des joueurs en format A4 (5 licences/feuille) **par la commission** (date de disponibilité à voir sur tableau ci-dessous).



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOTRE LOT DE LICENCES/CARTES** (suivant parution au Bulletin) vous disposerez d'un **DELA DE UN (1) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 4 SEMAINES)** pour les venir les récupérer à la commission.

Passé cette date, les joueurs concernés par les **LICENCES NON RETIREES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS (match perdu pour le club)**.

IMPORTANT : quand dans votre club vous avez une section de Foot 7 ou une autre activité, et que certains de ces joueurs sont susceptibles de pratiquer avec votre équipe de Foot 11, **vous devrez nous en fournir la liste.**



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

LABTEAM	Manque Photo sur licence joueur OGER Jérôme (n° 0598390)
---------	---



SUIVI ETAT DES LICENCES/CARTES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	MOTIF NON VALIDATION LICENCE/CARTE (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
ASCA	14/09 (19)			12/10
ASPIC	07/09 (22)		07/09 (22)	05/10
	14/09 (5)			12/10
JS AUZIELLE LAUZERV.	07/09 (16)			05/10
FC BALEC	14/09 (24)			12/10
FC CANTOU'LOUSAIN	07/09 (36)		07/09 (36)	05/10
USEMA COLOMIERS	07/09 (13)		07/09 (13)	05/10
	14/09 (13)			12/10
FORZA VIOLA FC	07/09 (14)		07/09 (14)	05/10
IO TEAM	07/09 (17)			05/10
	14/09 (5)			12/10
LABTEAM	07/09 (23)		07/09 (23)	05/10
	14/09 (1)	Manque Photo (1)		12/10
PASPORT	07/09 (9)		07/09 (9)	05/10
TOAC	07/09 (58)		07/09 (58)	05/10
ATHLETICO TOLOSA	07/09 (13)		07/09 (13)	05/10

02/10 (18)	Licence/Carte disponibles validées ou non validées par la commission
	et Licence/Carte non retirés par club
02/10 (18)	Licence/Carte validées par Commission et récupérées par club
02/10 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 1 semaine avant disqualification Joueurs
30/09	Date limite pour retrait lot de Licence/Carte
30/09	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission (06 37 29 61 49).

SANCTION EN RETARD

Rencontre USEMA COLOMIERS / ATHLETICO TOLOSA B du 06/06/26 - Coupe Occitane - Finale:

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous-commission en application du règlement (**Art 41 - §D - e**), décide :

Pour " *PROPOS EXCESSIFS A L'EGARD DE L'ARBITRE* "

- **EXCLUSION** -

JUNCA Mickael, licence n° 0014017, (ATHLETICO TOLOSA)

- **DEUX (2) matchs de suspension ferme**, y compris l'automatique purgé le 10/06/2026, reste à purger **UN (1) match de suspension ferme + DEUX (2) matchs de suspension avec sursis**, à compter du 14/09/2026.

CHAMPIONNATS

Vous connaissez désormais la composition des différentes poules.

Nous avons pris note de toutes les remarques et propositions que vous nous avez faites lors de l'Assemblée de jeudi dernier.

C'est compromis pour cette saison, mais s'il advenait qu'il y ait une nouvelle situation de ce genre pour la saison prochaine, nous tiendrons compte de toutes ces remarques et vos attentes pour la formation des poules.

Pour cette saison nous vous avons donné à l'assemblée le document vous expliquant le déroulement des compétitions.

En résumé :

Pour l'Excellence

Une 1^{ère} phase où les équipes rencontrent toutes les autres équipes de leur groupe.

A l'issue de cette phase, un classement est fait : les quatre premières équipes de chaque poule composeront le groupe « TOP 8 ».



Ces huit équipes doivent savoir, avant de se qualifier qu'elles constitueront la division « TOP 8 » pour la saison 2027-2028.

A partir de janvier, ces huit équipes disputeront un **championnat « classique »**, en matchs aller-retour. Cependant, les rencontres ayant déjà été disputées entre les équipes du même groupe sur la 1^{ère} phase, seront prises en compte pour le classement final, afin d'établir le « champion du TOP 8 ».

La compétition opposant les équipes classées de 5 à 8 se déroulera de la même façon. A l'issue de cette compétition, l'équipe terminant première sera déclarée « championne d'Excellence ». Les équipes classées septième et huitième descendront en « Promotion Excellence ».



Conformément au règlement intérieur de la commission (ART 4-J du chapitre 1), la commission se réserve le droit d'apporter des modifications sur le nombre de montées et de descentes en fonction du nombre d'engagés dans nos compétitions.

Pour la Promotion-Excellence

Compétition classique.

Pour la division Honneur-Promotion

Les équipes de cette division rencontrent toutes les autres équipes sur un seul match. A l'issue de cette phase, un classement sera fait pour déterminer les équipes qui disputeront les « Play off » servant à désigner les champions d'Honneur et de Promotion.

DISPONIBILITES DES EQUIPES

Certaines équipes, lors de leur inscription, se sont mises indisponibles durant toutes les vacances scolaires. Cependant, s'il arrive que vous ayez des matchs de rattrapage, nous serons obligés de vous faire jouer durant ces périodes-là.

FEUILLES DE MATCH

Nous vous envoyons le modèle de feuilles de match avec ce bulletin pour ceux qui ont opté pour l'envoi par courrier électronique.

D'autre part, pour que les arbitres puissent contrôler les licences le plus rapidement possible, **veuillez présenter les licences dans l'ordre noté sur la feuille de match.** Nous vous rappelons que, en attendant d'avoir les licences de cette saison, **validées par la commission**, vous pouvez utiliser celles de la saison dernière.

Concernant les nouvelles équipes, ou les nouvelles licences, tant que vous ne disposez pas encore de vos licences, chaque joueur doit avoir sa pièce d'identité pour pouvoir participer à la rencontre (et pas une photocopie ou sur le smartphone => voir procédure pièce identité sur page bête du site FSGT31).

Concernant le retour des feuilles de match, à effectuer par le **Club RECEVANT**, n'oubliez pas que vous avez 48 heures pour les retourner à la commission par courrier postal ou par mail.

Pour celles retournées par mail, **surtout n'envoyez pas des photos** mais bien les **feuilles scannées lisiblement, en recto verso.**

Si elles ne sont pas lisibles, et en UN SEUL FICHIER, elles ne seront pas prises en compte, ce qui entraînera le match perdu par pénalité + amende.

RAPPEL NOUVELLES REGLES DU JEU

Les arbitres vont appliquer les 3 nouvelles règles mises en place dès cette saison. Vous avez eu l'explication dans votre dossier lors de l'assemblée.

REGLE 5-D : la rentrée de touche : temps limité pour faire la remise en jeu.

REGLE 5-E : le coup de pied de but : temps limité pour faire la remise en jeu.

Ainsi que la règle concernant les contestations auprès de l'arbitre (art 5 : rôle du capitaine).

CALENDRIER PREVISIONNEL

Ayant dû remodifier dernièrement le déroulement des compétitions « Excellence » suite à vos remontées, le calendrier prévisionnel n'est pas encore formalisé, par rapport à ce qui se trouve sur le site. Par contre, rien ne change jusqu'au mois de décembre.

Nous vous le ferons parvenir dès qu'il sera réalisé.

Nous vous rappelons que lorsque le terrain n'est pas marqué, c'est que nous attendons l'attribution de créneaux de la part de la mairie de Toulouse.

N'oubliez pas que les **programmations définitives** seront celles **inscrites dans chaque bulletin**.

Soyez donc attentifs aux modifications à chaque fois.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

PRESENTS : ACCENTURE FC, ASCA, ALTRAN CA SUD OUEST, ASPIC, JS AUZIELLE LAUZERVILLE, FC BALEC, RC BEAUMONTAIS, FC CANTOU'LOUSAIN, CARTOUCHERIE SC, CHU TOULOUSE FC, ASC CNES, USEMA COLOMIERS, CRIQUET FC, AS DR TOULOUSE, FORZA VIOLA FC, FREESCALE, INTERNAT FC, IO TEAM, LA BOULE SOCIALE ET SOLIDAIRE, LABTEAM, LIEBHERR FOOT, ASFP LUSITANOS, AS MATRA, MECAP FC, FOOT APEM, PASPORT, OC POMPERT, FC POTO, SAINT-ALBAN, AS SAINT-LOUP-CAMMAS, SOPRA STERIA FOOT, TOAC, ATHLETICO TOLOSA et TOULOUSE SA.

ABSENTS : ASPT CHENE VERT, CHIPIRONS O, CONFLUENT LP, AS EVOTEC, LES SHADOCKS DE SEILH, FC MUNICIPAL TOULOUSE et UNION COURTAGES FC.

DEBUT DE LA SEANCE : 19h15

Tout d'abord, la Commission remercie et félicite tous les participants à cette Assemblée (30 associations sur 41) et espère que chacun trouvera un certain intérêt à ce qui se fait et se dit durant cette soirée.

Petit rappel important : **un club ne sera pas considéré comme participant à cette assemblée s'il ne participe pas au vote.**

Notons la présence du nouveau club qui nous rejoint cette saison : **BLS 31**.

Avant d'avancer dans l'Assemblée, un point est nécessaire, rappeler nos motivations. Même avec un esprit compétitif, il ne faut pas oublier les raisons pour lesquelles nous pratiquons à la FSGT, et en premier lieu pour passer de bons moments.

Nous vous remercions pour la situation qui s'est considérablement améliorée depuis quelques temps.

Le compte rendu de la saison est assez rapide car vous avez eu au mois de juin un premier bilan de cette saison.

Deux scrutateurs sont nommés : Messieurs **Clément POURQUIE** (FOOT APEM) et **Sylvain PUJOL** (ASPIC).

1 PRESENTATION DES NOUVEAUX CLUBS ARRIVES LA SAISON 2025-2026 :

Nous souhaitons la bienvenue aux équipes ayant intégré notre commission et leur souhaitons une bonne continuation parmi nous les prochaines saisons.

Nous remettons un fanion de la commission football à : **ASPIC, JS AUZIELLE LAUZERVILLE, CARTOUCHERIE SC, LA BOULE SOCIALE ET SOLIDAIRE, LIEBHERR FOOT, FOOT APEM, OC POMPERT et TOAC 1 et 2**. Les autres nouveaux clubs étaient absents.

2 COMPTE RENDU D'ACTIVITE :

Un document concentrant les différents compte-rendu a été intégré à votre dossier.

Cette saison, **TROIS** équipes n'ont pas reconduit leur participation : **SB LAUNAGUET FC, NIMBA OT et AJ SAINT-EXUPERY** et **DIX** nous ont rejoints.

Nous avons au début de la saison **44 équipes** pour **41 associations affiliées**.

Cela représente un effectif total de **1295 licenciés** plus "**28 autorisations**" d'une autre discipline.

Sur les 44 équipes ayant participé à la saison (20 équipes d'entreprises et 24 équipes locales), 26 disposaient d'un terrain, dont 20 à l'extérieur de Toulouse.

◆ Calendriers :

Beaucoup de difficultés pour avoir les terrains de Toulouse cette saison : envahissement des installations sportives par les gens du voyage, travaux sur les complexes sportifs, ..etc.... Tout ceci

a entraîné beaucoup de problèmes pour faire les programmations et mener nos compétitions à terme. La très mauvaise météo hivernale nous a causé aussi beaucoup de soucis. Cela a été très gênant et handicapant pour vous et pour nous. Espérons que cela se passera mieux la saison prochaine. Nous avons dû reporter au total **137 rencontres** (contre 86 la saison précédente). Les clubs disposant d'un terrain nous ont bien aidés pour le déroulement des compétitions étant donné les difficultés à avoir des créneaux avec la mairie de Toulouse, et nous **les remercions encore beaucoup**.

Nous avons pu équilibrer les équipes entre les terrains " stabilisés ", les " synthétiques " et les " herbes ". Pour mettre au point ces calendriers, nous tenons compte de beaucoup de critères et de disponibilités donnés par les clubs. Nous faisons notre possible pour satisfaire le maximum de vos souhaits.

Nous vous demandons encore une fois de **rester vigilants pour les matchs de rattrapage**. Les équipes ayant des rencontres en retard doivent savoir qu'elles joueront **automatiquement** pendant les journées de rattrapage, **souvent programmées pendant les vacances scolaires**. Si vous ne pouvez pas être disponibles pendant ces dates, prévenez-nous avant la programmation du bulletin. Sinon nous risquerions d'être contraints de vous pénaliser. Comprenez qu'il est délicat de rendre les terrains au service des sports alors que nous sommes tout le temps en train de les presser pour qu'ils nous les attribuent. Mais ne nous mettez pas toutes les vacances indisponibles, sinon il y aura un problème.

Le calendrier mis dans votre dossier du mois de juin n'est qu'un "calendrier prévisionnel ". Sachez qu'il peut être modifié en fonction des aléas de la saison, et que c'est celui qui **paraît toutes les semaines dans le bulletin qui fait foi**.

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report. Si cette demande a été faite par " **courrier électronique** ", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. Si ce document n'est pas fourni, la demande ORIGINALE, et obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

La saison débute la **semaine 38 (lundi 14 septembre)** par les coupes Delaune et Occitane. Noël tombant un vendredi, si besoin, des rencontres de rattrapages seront programmées les lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 décembre. Prévenir la commission à l'avance si vous n'êtes pas disponible à cette période-là. La trêve hivernale durera jusqu'au 3 janvier inclus.

Tout joueur qui n'aura pas sa demande de licence complète ne sera pas qualifié et ne pourra donc pas jouer.

Les dates officielles des rencontres sont celles marquées sur le bulletin. En ce qui concerne la programmation des matchs sur le bulletin, sachez que lorsque votre match est marqué " **à définir** ", il est **en attente** de terrain mais vous **jouerez bien la semaine définie**.

Nous vous avertissons dès que nous connaissons les terrains. Alors prévenez vos joueurs qu'ils auront bien le match la semaine programmée.

Nous maintenons les rencontres pendant des vacances scolaires de "Toussaint ".

◆ **Championnat** :

L'ensemble des compétitions s'est déroulé dans un bon esprit en général. Voici les classements définitifs :

Rappel des critères pris en compte en cas d'égalité de points :

- ❶ nombre de rencontres jouées,
- ❷ goal-average particulier entre les deux équipes,
- ❸ classement au challenge de la Sportivité,
- ❹ goal-average général,
- ❺ buts marqués.

CLASSEMENTS DEFINITIFS

EXCELLENCE – POULE A – 1^{ère} PHASE

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	USEMA COLOMIERS	46	14	10	2	2	0	0	0	41	18	+23
2 ^{ème}	UNION COURTAGE FC	44	14	10	0	4	0	0	0	45	21	+24
3 ^{ème}	FC POTO	44	14	9	3	2	0	0	0	49	36	+13
4 ^{ème}	MUNICIPAUX TOULOUSE FC	42	14	9	1	4	0	0	0	30	27	+3
5 ^{ème}	CARTOUCHERIE SC	34	14	6	2	6	0	0	0	25	23	+2
6 ^{ème}	MECAP FC	29	14	5	0	9	0	0	0	31	35	-4
7 ^{ème}	AS MATRA 1	17	14	1	0	13	0	0	0	25	52	-28
8 ^{ème}	FC BALEC	17	14	2	0	9	0	3	0	18	52	-34

FC BALEC c AS MATRA 1: 0à2 / 4à3

EXCELLENCE – POULE B – 1^{ère} PHASE

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	FC CANTOU'LOUSAIN	48	14	11	1	2	0	0	0	38	15	+23
2 ^{ème}	TOAC 1	46	14	10	2	2	0	0	0	62	8	+54
3 ^{ème}	OC POMPERT	44	14	9	3	2	0	0	0	54	24	+30
4 ^{ème}	PASPORT	43	14	9	2	3	0	0	0	42	18	+24
5 ^{ème}	TOULOUSE SA	28	14	4	2	8	0	0	0	20	58	-38
6 ^{ème}	LABTEAM	25	14	3	3	7	0	1	0	29	46	-17
7 ^{ème}	ASC CNES	17	14	1	2	9	0	2	0	10	53	-43
8 ^{ème}	SAINT-ALBAN	15	14	1	1	9	0	3	0	22	55	-33

EXCELLENCE – CLASSEMENT FINAL

	EQUIPES
1 ^{er}	TOAC 1
2 ^{ème}	FC CANTOU'LOUSAIN
3 ^{ème}	OC POMPERT
4 ^{ème}	USEMA COLOMIERS
5 ^{ème}	PASPORT
6 ^{ème}	UNION COURTAGE FC
7 ^{ème}	MUNICIPAUX TOULOUSE FC
8 ^{ème}	FC POTO
9 ^{ème}	LAB TEAM
10 ^{ème}	MECAP FC
11 ^{ème}	SAINT-ALBAN
12 ^{ème}	FC BALEC
13 ^{ème}	TOULOUSE SA
14 ^{ème}	CARTOUCHERIE SC
15 ^{ème}	ASC CNES
16 ^{ème}	AS MATRA 1

PROMOTION EXCELLENCE

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	ALTRAN FOOT	54	18	11	3	4	0	0	0	50	27	+23
2 ^{ème}	TOAC 2	51	18	10	3	5	0	0	0	48	28	+20
3 ^{ème}	CHU TOULOUSE FC	50	18	10	2	6	0	0	0	56	41	+15
4 ^{èm}	LIEBHERR FOOT	47	18	8	5	5	0	0	0	44	42	+2
5 ^{ème}	FORZA VIOLA FC	44	18	8	3	6	0	1	0	33	33	0
6 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA B	42	18	8	2	6	0	2	0	56	41	+15
7 ^{ème}	AS DRT	41	18	7	2	9	0	0	0	31	41	-10
8 ^{ème}	ACCENTURE FC	37	18	6	2	9	0	1	0	32	44	-12
9 ^{ème}	INTERNAT FC	36	18	5	3	10	0	0	0	39	54	-15
10 ^{ème}	ASFP LUSITANOS*	24	18	4	1	10	0	0	0	27	62	-35
	* ASFP LUSITANOS	- 4 points (protocole antiviolence)										

HONNEUR												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	ASPIC	54	16	12	2	2	0	0	0	56	21	+35
2 ^{ème}	RC BEAUMONTAIS	50	16	10	4	2	0	0	0	42	17	+25
3 ^{ème}	CRICQUET FC	50	16	10	4	2	0	0	0	42	20	+22
4 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA A	42	16	9	2	2	0	3	0	35	32	+3
5 ^{ème}	FOOT APEM	35	16	5	4	7	0	0	0	32	26	+6
6 ^{ème}	LES SHADOCKS DE SEILH	31	16	5	2	7	0	2	0	29	39	-10
7 ^{ème}	CHAPIRONS O.	30	16	4	3	8	0	1	0	27	48	-21
8 ^{ème}	IO TEAM	29	16	5	1	7	0	3	0	25	37	-12
9 ^{ème}	CONFLUENT LP	15	16	1	0	11	0	4	0	8	56	-48

PROMOTION												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	Bp	Bc	DIF
1 ^{er}	ASCA	54	16	12	2	2	0	0	0	70	33	+37
2 ^{ème}	JS AUZIELLE-LAUZERVILLE	52	16	12	0	4	0	0	0	44	22	+22
3 ^{ème}	AS SAINT-LOUP CAMMAS	49	16	10	5	3	0	0	0	60	30	+30
4 ^{ème}	LA BOULE SOCIALE ES	45	16	9	3	3	0	1	0	51	31	+20
5 ^{ème}	FREESCALE	37	16	6	3	7	0	0	0	38	35	+3
6 ^{ème}	ASPT CHENE VERT	35	16	6	1	9	0	0	0	32	47	-15
7 ^{ème}	AS MATRA 2	31	16	5	0	11	0	0	0	35	52	-17
8 ^{ème}	SOPRA STERIA FOOT	30	16	4	2	10	0	0	0	30	57	-27
9 ^{ème}	AS EVOTEC	16	16	1	0	12	0	3	0	9	62	-53

◆ Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin :

44 équipes se sont engagées dans cette compétition dont **trois** équipes de Foot à 7.

La compétition s'est déroulée dans un très bon esprit.

En finale, **TOAC 1** l'a emporté devant FC CANTOU'LOUSAIN.

◆ Coupe de Printemps :

Cette coupe aussi s'est bien déroulée.

Pour la finale, **PASPORT** s'est imposé devant JSAL.

◆ Coupe Auguste Delaune :

10 équipes ont participé à la phase départementale, puis **4** à la phase cadrages sud et nationale.

Félicitations à l'équipe de **FC CANTOU'LOUSAIN** qui a perdu en ½ finale pour la deuxième année consécutive contre le futur vainqueur marseillais, FC FIZIOS.

Félicitations aussi au **TOAC** qui s'est hissé en quart de finale.

Le tirage au sort de la 1^{ère} phase de la coupe Auguste Delaune pour la saison 2026/2027 s'est déroulé le **lundi 31 Août**, à 18h00, au siège du Comité. Il en a été de même pour le tirage au sort de la Coupe Occitane.

◆ Coupe Occitane :

30 équipes ont participé à cette compétition. C'est l'**USEMA COLOMIERS** qui remporte cette coupe pour la quatrième fois, en battant difficilement en finale ATHLETICO TOLOSA B.

◆ TROPHÉE DES CHAMPIONS :

Ce trophée qui oppose le vainqueur du championnat Excellence au vainqueur de la coupe Haute-Garonne Henri Crespin, a vu pour cette 4^{ème} édition, le champion d'Excellence 2025, l'**USEMA COLOMIERS** l'emporter devant FC CANTOU'LOUSAIN.

L'édition 2026 opposera les clubs de TOAC 1 (champion d'Excellence) et du FC CANTOU'LOUSAIN (finaliste de la coupe Haute-Garonne).

◆ Sélection Haute-Garonne :

Le tournoi des Sélections s'est déroulé cette saison à Toulouse sur les installations de Lardenne, durant le week-end de Pâques. Quatre sélections y participaient : 75,13,94 et 31.

La Sélection Haute-Garonne, nouvellement formée, a terminée à la dernière place, mais avec beaucoup d'espoir pour l'avenir.

◆ Litiges :

Sur **492 matchs** arbitrés pour 494 matchs joués (537 étaient programmées au départ), il y a eu **120 "sorties temporaires"** (contre 65 la saison dernière, soit 0,24 cartons par match contre 0,15 l'année précédente), **425 "avertissements"** (contre 374, soit 0,86/match contre 0,88), **16 "exclusions"** pour **"double cartons"** (contre 17), et **24 "exclusions" (cartons rouges)** directes (contre 16), dont **14 pour brutalité ou insultes**.

Nous avons appliqué une fois le protocole antiviolence

Le bilan est quand même en progrès depuis deux ans.

◆ Bilan forfaits :

Le nombre de forfait a été assez conséquent, ce qui nous a conduit à prendre des décisions indulgentes pour éviter un grand nombre de disqualification et ne pas perturber les compétitions. Toutes compétitions confondues, nous avons eu **41 forfaits** (contre 12 la saison précédente), soit 7,63% (contre 2,71%).

Excellence: 128 matchs arbitrés + 9 forfaits,

Promotion Excellence: 82 matchs arbitrés pour 83 joués + 6 forfaits,

Honneur: 60 matchs arbitrés + 13 forfaits,

Promotion: 68 matchs arbitrés + 4 forfaits,

Coupes Delaune / Occitane: 93 matchs arbitrés pour 94 joués + 2 annulés + 4 forfaits,

Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespini et printemps: 61 matchs arbitrés + 5 forfaits,

◆ Licences:

Une fois qualifiés, les joueurs peuvent pratiquer avec une pièce d'identité ou la licence de la saison précédente, tant que vous n'avez pas récupéré la nouvelle licence validée par la commission.

(voir le paragraphe plus haut dans le bulletin « information licences »).

③ COMPTE RENDU FINANCIER :

Vous avez eu le compte-rendu de résultat définitif dans le dossier.

④ COMPTE RENDU D'ARBITRAGE (par Patrick FINKBEINER)

Pas de candidat cette saison, mais six arbitres venant de l'autre fédération ayant passé leur examen FSGT ont complété nos rangs. Nous avons donc un effectif de **29 arbitres**.

La Commission a pris en charge le règlement de **33 arbitrages** (matchs avec 2 arbitres) ainsi que des **délégations** (matchs de Coupe delaune ou contrôle arbitres), pour un montant de **2660.00 €**.

👏 **Nous vous rappelons que pour être représentatif, un arbitre doit faire au moins deux matchs par mois. Nous préconisons qu'il en fasse trois afin d'améliorer la qualité des désignations.**

Certaines remarques nous remontent à propos des arbitres. Pour éviter tout malentendu, voici ma réponse :

👏 Quelle que soit la prestation de l'arbitre, lorsque les équipes « jouent au football », tout se passe bien.

👏 **L'agressivité de certains joueurs** n'a rien à voir avec la soi-disant incompétence de l'arbitre.

👏 Chaque arbitre essaie de faire de son mieux.

👉 Si vous avez un problème avec un arbitre, ce n'est pas à vous à régler ce problème sur le terrain. Faites-nous le remonter et nous étudierons le problème. Si vous **réagissez par vous-même sur le terrain, vous en subirez les conséquences**.

👉 Si des sanctions doivent être prises à l'encontre de l'arbitre, elles le seront.

👉 Plusieurs contrôles d'arbitrage ont été effectués cette saison, et sur l'un d'entre eux, **j'ai été interpellé par un dirigeant qui constatait, d'après lui que l'arbitre était contre son équipe. Or ce jour-là, j'ai trouvé cet arbitrage « excellent ». Et je suis très sévère pour mes notations envers les arbitres. Ce qui prouve que le « ressenti » des équipes n'est pas forcément la réalité de la prestation. Si l'arbitre sanctionne plus souvent une équipe, posez-vous la question de savoir si ce n'est pas parce que cette équipe commet plus d'infractions que l'autre.**

👉 **Et pour terminer, pensez plutôt à jouer au football et tout ira beaucoup mieux.**

5 APPROBATION DES DIFFERENTS COMPTES-RENDUS :

L'approbation des différents comptes-rendus est soumise au vote à main levée :

Compte rendu d'activité : **107** pour, à l'unanimité.

Compte rendu financier : **107** pour, à l'unanimité.

Compte rendu d'arbitrage : **107** pour, à l'unanimité.

6 LA SAISON 2026-2027 :

🌀🌀 Pièce d'identité :

Les photocopies de pièces d'identités ne sont toujours pas admises. Seules les pièces originales ou les pièces d'identité numériques sont valables.

🌀🌀 Frais d'arbitrage :

Les tarifs des frais sont les suivants : **50 €**, **10 €** d'indemnité d'arbitrage, et **40 €** de frais de déplacement (soit **25 € par équipe pour 1 arbitre**).

En ce qui concerne ces frais d'arbitrage, vous devez régler l'arbitre **le jour du match**. Cependant, si ce n'est pas le cas, pour différentes raisons, vous devez le faire avant le **lundi qui suit la rencontre**. Soyez vigilants sur ces indemnités afin d'éviter des pénalités préjudiciables que nous appliquerons automatiquement si cette indemnité ne nous parvient pas avant la date citée (pénalités sportive et financière).

🌀🌀 Tarif des licences, pour la saison prochaine:

☛ **46.20 € avec assurance** (adultes né en 2008 et avant)

☛ **38.90 € avec assurance** (jeunes né en 2009 et après)

(Coût de l'assurance 4.20 €/licence)

🌀🌀 Nouvelles feuilles de match :

Dorénavant, nous utilisons les nouvelles feuilles de match. Elles ne seront plus pré-remplies Alors remplissez-les correctement pour éviter les amendes.

Pour éviter tout litige :

❶ La feuille de match doit être **envoyée par l'EQUIPE RECEVANTE**, dans tous les cas.

❷ Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez-nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

❸ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Une petite précision supplémentaire, pensez à mettre les **NOMS de famille en MAJUSCULES et dans l'ordre noté sur la licence (pour les noms composés)**.

❁❁ Site de résultat :

C'est à **l'EQUIPE RECEVANTE** d'inscrire le score sur le site, quel que soit le résultat du match.

❁❁ Compétitions de cette saison:

(voir plus haut dans le paragraphe « championnats »).

❁❁ Principales modifications règlement intérieur :

- Les amendes pour les cartons rouges et les forfaits devront être payées bimestriellement (*ARTICLE 40 (chapitre 5)*).

❁❁ Principales modifications des règles du jeu :

- Les arbitres vont appliquer les 3 nouvelles règles mises en place dès cette saison concernant les pertes de temps sur les rentrées de touche et les coups de pied de but (voir règles 5-D et 5-E).
- ainsi que la règle concernant le capitaine : tout joueur autre que le capitaine, s'approchant de l'arbitre lors d'une décision sera sanctionné par un avertissement.

❁❁ Suppression du tacle :

Suite au résultat de la consultation auprès des clubs concernant la « suppression du tacle », il a été confirmé à l'unanimité que cette règle ne serait appliquée que lors des rencontres de coupes : Delaune, Occitane, Haute-Garonne et Printemps (idem cette saison).

❁❁ Rappels importants :

❁ Vérifications feuilles de match :

Pour éviter toute réclamation :

- ❶ Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.
- ❷ A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

❁ Joueurs suspendus :

Concernant les joueurs suspendus à cheval entre deux saisons, pour que cette suspension suive son cours, **il faut prendre la licence dès le début de saison**, sinon **elle ne reprendra qu'à partir du jour où sa demande de licence sera déposée** à la commission (Art 40-§E13).

(Si vous avez des doutes, pour connaître vos joueurs suspendus en début de saison prochaine, contactez la commission)

❁ Respect des couleurs : (Art 16 - § A)

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité s'il n'y a pas d'entente entre les deux équipes.

7 ELECTION DU BUREAU :

128 mandats, **107** suffrages exprimés.

Pierre-Jean BERNARD : 106 voix,
Patrick FINKBEINER : 107 voix,
José-Luis GONZALEZ : 107 voix,
Francis LACOMME : 107 voix,
Marcel MARTINS : 107 voix,
Joseph RICART : 107 voix.

Tous les candidats sont élus.

Nous vous remercions pour le renouvellement de votre confiance.

8 QUELQUES CONSEILS :

Avant de passer à la remise des récompenses, quelques derniers conseils sont rappelés, afin d'éviter des petits désagréments la saison prochaine.

✿ Rôle des dirigeants :

Le rôle des dirigeants est de calmer et retenir leurs joueurs et non pas de les exciter.

Les remplacements tournants ont été instaurés en partie dans ce but.

Il y a eu quelques débordements cette saison.

✿ Feuilles de match :

Il faut à tout prix faire des efforts pour remplir la feuille de match (**inscrire les noms en premier et en majuscules. Si le nom est composé le mettre dans l'ordre noté sur carte licence, idem pour le prénom**)

La remplir dans les meilleurs délais par le club recevant afin que le club visiteur puisse l'utiliser correctement à son tour.

✿ Rapports des joueurs et réclamations :

Si un club fait un rapport ou une réclamation, celui-ci doit être nominatif (président, dirigeant, joueur...) et non uniquement avec le nom du club.

Si la réclamation concerne une décision de la commission de discipline, celle-ci devra être accompagnée des **"droits d'appel"** (fixés à l'Art 26 & 46-§B du règlement intérieur)

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, **se trouve automatiquement suspendu** pour le match suivant. En outre, il est tenu **OBLIGATOIREMENT** d'adresser dans **les 48 heures** à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être **envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur (et non par le dirigeant)**.

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu **tant qu'il n'aura pas adressé son rapport**.

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

L'envoi de rapport par courrier électronique ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la **"boîte mail du joueur sanctionné"**.

Il n'y a pas besoin d'envoyer de rapport lorsqu'il s'agit d'une exclusion à la suite de deux cartons dans le même match (blanc-blanc, blanc-jaune, ou jaune-jaune).

✿ Les bulletins :

Les bulletins ne servent à rien si vous ne les lisez pas et nous remarquons (suite aux questions que vous nous posez), que vous lisez uniquement les résultats et le calendrier, et ce dernier pas toujours attentivement.

Nous en faisons un toutes les semaines, et vous avertissons quand il n'y en a pas. Alors si vous ne l'avez toujours pas reçu le vendredi, contactez la commission pour vous renseigner.
Sans retour de votre part, nous ne pouvons pas savoir que vous ne l'avez pas reçu et considérons que vous avez pris connaissance des informations s'y trouvant.
Ce bulletin se trouve aussi sur le site.

⑨ REMISE DES RECOMPENSES :

Comme les saisons précédentes, la Commission a récompensé en priorité la « Sportivité ». Comme chaque saison, les équipes **absentes à l'Assemblée ou étant parties avant la remise des récompenses, ne peuvent prétendre à leurs récompenses.**

Pensez en cours de saison, à nous envoyer une photo de votre " groupe " afin de vous faire un cadre en fin de saison, remis avec les récompenses.

❖ **Les équipes récompensées en championnat** (ballon + cadre pour les trois premiers) :
Division Promotion : AS SAINT-LOUP-CAMMAS (3^{ème}), JSAL (2^{ème}), **ASCA** (1^{ère}) (pendule).
Division Honneur : CRIQUET FC (3^{ème}), RC BEAUMONTAIS (2^{ème}), **ASPIC** (1^{ère}) (pendule).
Division Promotion Excellence : CHU TOULOUSE FC (3^{ème}), TOAC 2 (2^{ème}), **ALTRAN FOOT** (1^{ère}) (pendule).
Division Excellence : USEMA COLOMIERS (4^{ème}), OC POMPERT (3^{ème}), FC CANTOU'LOUSAIN (2^{ème}), **TOAC 1** (1^{ère}) (pendule).

❖ **Les équipes récompensées en Coupes Départementales :**
Demi-finalistes Coupe de Printemps : ASPIC et ALTRAN FOOT (cadre avec photo + pendule + ballon).
Finaliste Coupe de Printemps : JS AUZIELLE LAUZERVILLE (cadre avec photo + coupe + ballon).
Vainqueur Coupe de printemps : **PASPORT** (coupe + trophée + cadre avec photo + ballon).

Demi-finalistes Coupe de Haute-Garonne - Henri Crespin : OC POMPERT et LA BOULE SOCIALE ET SOLIDAIRE (cadre avec photo + pendule + ballon).
Finaliste Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : FC CANTOU'LOUSAIN (cadre avec photo + coupe + ballon).
Vainqueur Coupe de la Haute-Garonne - Henri Crespin : **TOAC 1** (coupe + trophée + cadre +ballon).

❖ **Les équipes récompensées en Coupes Occitane :**
Demi-finalistes Coupe Occitane : CARTOUCHERIE SC et CHU TOULOUSE FC (cadre avec photo + pendule + ballon).
Finaliste Coupe Occitane : ATHELTICO TOLOSA B (cadre avec photo + coupe + ballon).
Vainqueur Coupe Occitane : **USEMA COLOMIERS** (coupe + trophée + cadre +ballon).

◆ **Récompense exceptionnelle Coupe de France Auguste Delaune :**
Demi-finaliste Coupe Delaune : **FC CANTOU'LOUSAIN** (grande pendule).

◆ **Les récompenses de la Commission :**
Clubs ou dirigeants qui, de l'avis de la Commission œuvrent pour garder l'esprit FSGT dans nos compétitions, et qui sont sans reproche au point de vue administratif (trophée) :
Antoine DUMONT (ASCA), Bernard DEGOUSEE (PASPORT) & LES DIRIGEANTS DU TOAC.

Les équipes récompensées en Sportivité :

❖ **Le Trophée de la Sportivité :** (divisions Honneur et Promotion)
Les 5 premières équipes sont récompensées.

18^{ème} LES SHADOCKS DE SEILH.
17^{ème} CONFLUENT LP
16^{ème} CRIQUET FC
15^{ème} RC BEAUMONTAIS

- 14^{ème} AS EVOTEC
- 13^{ème} ATHLETICO TOLOSA A
- 12^{ème} IO TEAM
- 11^{ème} ASPT CHENE VERT
- 10^{ème} LA BOULE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- 9^{ème} CHIPIRONS OLYMPIQUE
- 8^{ème} ASCA
- 7^{ème} ASPIC
- 6^{ème} AS SAINT-LOUP-CAMMAS
- 5^{ème} **FOOT APEM** (1 ballon).
- 4^{ème} **JSAL** (2 ballons).
- 3^{ème} **AS MATRA 2** (jeu de chaussettes).
- 2^{ème} **SOPRA STERIA FOOT** (jeu de shorts).
- 1^{ère} **FREESCALE** (jeu de maillots+ cadre avec photo + trophée).

❖ **Le Challenge de la Sportivité :** (divisions Excellence et Promotion Excellence)

Les 5 premières équipes sont récompensées.

Pour la première fois depuis l'existence de ce challenge, impossible de départager les deux premières équipes.

- 26^{ème} ASFP LUSITANOS
- 25^{ème} SAINT ALBAN
- 24^{ème} MUNICIPAUX TOULOUSE
- 23^{ème} FC POTO
- 22^{ème} ATHLETICO TOLOSA B
- 21^{ème} TOULOUSE SA
- 20^{ème} LABTEAM
- 19^{ème} TOAC 1
- 18^{ème} FC BALEC
- 17^{ème} TOAC 2
- 16^{ème} UNION COURTAGES FC
- 15^{ème} FORZA VIOLA FC
- 14^{ème} USEMA COLOMIERS
- 13^{ème} ASC CNES
- 12^{ème} LIEBHERR FOOT
- 11^{ème} CARTOUCHERIE SC
- 10^{ème} MECAP FC
- 9^{ème} FC CANTOU'LOUSAIN
- 8^{ème} AS DRT
- 7^{ème} INTERNAT FC
- 6^{ème} AS ACCENTURE
- 5^{ème} **CHU TOULOUSE FC** (1 ballon).
- 4^{ème} **OC POMPERT** (2 ballons).
- 3^{ème} **ALTRAN FOOT** (jeu de chaussettes).
- 2^{ème} **PASPORT** (jeu de shorts+ trophée).
- 1^{er} **AS MATRA 1** (jeu de maillots+ trophée).

❖ **Le Challenge de la Sportivité Arbitres :**

Nous avons aussi demandé aux arbitres de nous indiquer tout au long de l'année les équipes les plus agréables à arbitrer.

Voici le résultat :

- 44^{ème} ASFP LUSITANOS
- 43^{ème} CONFLUENT LP
- 42^{ème} SAINT-ALBAN
- 41^{ème} ATHLETICO TOLOSA B

- 40^{ème} FC BALEC
- 39^{ème} LES SHADOCKS DE SEILH
- 38^{ème} ATHLETICO TOLOSA A
- 37^{ème} IO TEAM
- 36^{ème} AS EVOTEC
- 35^{ème} AS DRT
- 34^{ème} ASC CNES
- 33^{ème} CHIPIRONS OLYMPIQUE
- 32^{ème} RC BEAUMONTAIS
- 31^{ème} LA BOULE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- 30^{ème} LABTEAM
- 29^{ème} TOULOUSE SA
- 28^{ème} FORZA VIOLA FC
- 27^{ème} AS ACCENTURE
- 26^{ème} FC POTO
- 25^{ème} USEMA COLOMIERS
- 24^{ème} ASPT CHENE VERT
- 23^{ème} SOPRA STERIA FOOT
- 22^{ème} CARTOUCHERIE SC
- 21^{ème} FC CANTOU'LOUSAIN
- 20^{ème} ASCA
- 19^{ème} CHU TOULOUSE FC
- 18^{ème} JSAL
- 17^{ème} UNION COURTAGE FC
- 16^{ème} MUNICIPAUX TOULOUSE FC
- 15^{ème} FREESCALE
- 14^{ème} MECAP FC
- 13^{ème} ALTRAN FOOT
- 12^{ème} CRIQUET FC
- 11^{ème} AS MATRA 1
- 10^{ème} AS ST LOUP CAMMAS
- 9^{ème} PASPORT
- 8^{ème} INTERNAT FC
- 7^{ème} **AS MATRA 2** (1 ballon)
- 6^{ème} **TOAC 1** (1 ballon)
- 5^{ème} **ASPIC** (2 ballons)
- 4^{ème} **LIEBHERR FOOT** (2 ballons)
- 3^{ème} **TOAC 2** (cadre avec photo + jeu de chaussettes + pendule).
- 2^{ème} **FOOT APEM** (cadre avec photo + jeu de shorts + pendule).
- 1^{ère} **OC POMPERT** (trophée + cadre avec photo + jeu de maillots + pendule).

A noter que certaines équipes ont été déclassées du fait de leurs forfaits.

Félicitations et merci à toutes les équipes récompensées pour leur sportivité, et continuez dans cette voie. Merci aussi aux autres équipes qui persévèrent dans la même lignée.

43 ballons ont été offerts, 3 jeux de maillots, 3 jeux de shorts, 3 jeux de chaussettes et diverses récompenses.

Le montant des récompenses offertes s'élève à 3120 €.

⑩ CLOTURE DE L'ASSEMBLEE :

Nous concluons par le pot de l'amitié après vous avoir rappelé notre satisfaction concernant l'ambiance qu'il y a au cours de nos rencontres et vous souhaitant de continuer dans cette voie-là.

Bonne saison à tous.

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains utilisés par les clubs :

AS ACCENTURE : Blagnac Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - chemin du stade

ALTRAN FOOT : Blagnac Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

JS AUZIELLE LAUZERVILLE : Auzielle (Hb) : Stade municipal - D2C - Auzielle

RC BEAUMONTAIS IMPERM : Beaumont/Lèze (Hb) : Complexe sportif - place clément Ader - Beaumont sur Lèze

LA BOULE SOCIALE LES IZARDS : Rigal (Synthé) : 87 rue Raphaël - 31200 Toulouse

FC CANTOU'LOUSAIN : Tournefeuille (Synthé) : Stade municipal - allée des sports - Tournefeuille

ASC CNES : Ramonville Karben (Hb) : allée des sports (piscine) - Ramonville

ASPT CHENE VERT : Drémil Lafage (Hb) : 6 avenue Duperrin - 31280 Drémil Lafage

ASPT CHENE VERT : Flourens (Hb) : rue du Collège - 31130 Flourens

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège (Synthé) : Collège François Mitterrand - Stade Piquepeyre - rue André Broquière - Fenouillet

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

CRICQUET FC : Deyme (Hb) : rue de la mairie - Deyme

FORZA VIOLA FC : Taton (Synthé) : Stadium - terrain Brice Taton - allée Gabriel Biénes

INTERNAT FC : Fenouillet Plage (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage - Fenouillet

L'UNION COURTAGE : L'Union St-Caprais (Synthé) : Terrain St Caprais - 88 avenue de Bayonne - L'Union

LABTEAM : Labarthe sur Lèze (Synthé) : Complexe sportif du collège - route du Plantaurel - Labarthe sur Lèze

LIEBHERR FOOT : Lespinasse Beldou (Synthé) : Complexe sportif Beldou - entrée 1 - 13 bis chemin de Beldou - Lespinasse

ASFP LUSITANOS : St Alban Naffre (Hb) : Stade David Naffre (ex Coudon) - 42 avenue de Fronton - St Alban **(se garer tout au fond du parking)**

AS MATRA : Balma Latécoère (Hb) : 16 à 22 avenue de la Plaine - Balma

MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse

PASPORT : Rigal (Synthé) : 87 rue Raphaël - 31200 Toulouse

FC POTO : Amouroux (Synthé) : 4 rue William et Catherine Booth - 31200 Toulouse

SAINT-ALBAN : St Alban Naffre (Hb) : Stade David Naffre - 42 avenue de Fronton **(se garer tout au fond du parking)**

AS SAINT-LOUP CAMMAS : St Loup Cammas (Hb) : complexe Pierre de Lassus - 62 chemin de Pontous

TOAC 1 & 2 : Toac omnisport (Synthé) : 20 chemin de Garric - 31200 Toulouse

TERRAINS TOULOUSAINS : Ces adresses sont précisées dans le Mémento.

⇒ **LA RAMEE (Synthé) :** Chemin Just Fontaine - 31170 Tournefeuille

⇒ **SESQUIERES LAC (Hb) :** Chemin des Foulques - 31200 Toulouse

SEMAINE 38 DU 14/09/2026 AU 18/09/2026

Coupe de France Auguste DELAUNE

Poule 1 - Tour 1 :

FC CANTOU'LOUSAIN	INTERNAT FC	Tournefeuille Synth.	Me 16/09	21h00
FORZA VIOLA FC	OC POMPERT	Stadium Taton Syn	Je 17/09	20h15
<u>Exempt :</u> LA BOULE SOCIALE LES IZARDS				

Poule 2 - Tour 1 :

TOAC 1	PASPORT	Toac Omnisport Syn	Me 16/09	21h00
JS AUZIELLE-LAUZERV.	L'UNION COURTAGE	Auzielle Hb	Lu 14/09	20h30
<u>Exempt :</u> SAINT-ALBAN OMNISPORT FOOT				

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 1 :

AS MATRA 1	TOULOUSE SA	Balma Latécoère Hb	Je 17/09	20h30
RC BEAUMONTAIS	CHU TOULOUSE FC	Beaumont / Lèze Hb	Ve 18/09	20h30
<u>Exempt :</u> AS SAINT-LOUP CAMMAS				

Poule B - Tour 1 :

TOAC 2	CARTOUCHERIE SC	Toac Omnisport Syn	Ve 18/09	20h30
LIEBHERR FOOT	AS DRT	Lepinasse Beldou Sy	Lu 14/09	21h00
<u>Exempt :</u> ASC CNES				

Poule C - Tour 1 :

FOOT APEM	AS ACCENTURE	La Ramée Synthé	Je 17/09	21h00
FC CRIQUET	FC BALEC	Deyme Hb	Lu 14/09	20h15
FC POTO	FREESCALE	Amouroux Synthé	Ve 18/09	20h00

Poule D - Tour 1 :

USEMA COLOMIERS	SOPRA STERIA FOOT	Capitany Synthé	Me 16/09	20h15
CHIPIRON O	ALTRAN FOOT	Fenouillet Collège Sy	Me 16/09	20h00
<u>Exempt :</u> ASFP LUSITANOS				

Poule E - Tour 1 :

ATHLETICO TOLOSA	ASPIC	La Ramée Synthé	Ma 15/09	21h00
MECAP FC	ASCA	Muret Auriol Synthé	Lu 14/09	20h15
<u>Exempt :</u> LABTEAM				

SEMAINE 39 DU 21/09/2026 AU 25/09/2026

Division : Excellence - Poule A - Journée 1

TOAC 1	USEMA COLOMIERS	Toac Omnisport Syn	Me 23/09	21h00
PASPORT	CARTOUCHERIE SC	Rigal Synthé	Je 24/09	20h30
MECAP FC	TOULOUSE SA	Muret Auriol Synthé	Lu 21/09	20h15
LABTEAM	ALTRAN FOOT	Labarthe Synthé	Me 23/09	20h30

Division : Excellence - Poule B - Journée 1

ASC CNES	TOAC 2	Ramonville Karben Hb	Ma 22/09	20h15
L'UNION COURTAGE	OC POMPERT	L'Union St Caprais Sy	Lu 21/09	21h15
FC CANTOU'LOUSAIN	SAINT-ALBAN OF	Tournefeuille Synthé	Me 23/09	21h00
FC BALEC	FC POTO	Amoureux Synthé	Ve 25/09	20h00

Division : Promotion Excellence - Journée 1 aller

AS DRT	AS ACCENTURE	A définir		
FORZA VIOLA FC	ATHLETICO TOLOSA	Stadium Taton Synthé	Je 24/09	20h15
LIEBHERR FOOT	ASPIC	Lepinasse Beldou Sy	Lu 21/09	21h00
RC BEAUMONTAIS	AS MATRA 1	Beaumont / Lèze Hb	Ve 25/09	20h30
<u>Exempt</u> : CHU TOULOUSE FC				

Division : Honneur/Promotion - Journée 1

INTERNAT FC	FREESCALE	La Ramée Synthé	Ma 22/09	21h00
AS ST-LOUP CAMMAS	ASCA	St Loup Cammas Hb	Lu 21/09	20h30
JS AUZIELLE-LAUZERV.	ASPT CHENE VERT	Auzielle Hb	Lu 21/09	20h30
CHIPIRON O.	APEM METEO	Fenouillet Collège Sy	Me 23/09	20h00
SOPRA STERIA FOOT	ASFP LUSITANOS	La Ramée Synthé	Je 24/09	21h00
AS MATRA 2	IO TEAM	Balma Latécoère Hb	Je 24/09	20h30
BOULE SOC. LES.IZAR.	CRIQUET FC	Rigal Synthé	Me 23/09	20h00
<u>Exempt</u> : BLS 31				